

Saint-Vérand.

Danielle son épouse ;
Valérie et Olivier, ses enfants
et leurs conjoints ;
ses petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Monsieur Jean-Louis GONON

La cérémonie d'au revoir aura
lieu le mercredi 18 janvier à
14 heures au centre funéraire
Brun à Saint-Sauveur.

Condoléances sur registre.

La cérémonie religieuse aura
lieu le vendredi 20 janvier à
14h30 en l'église de Val-des-
Prés.

Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.